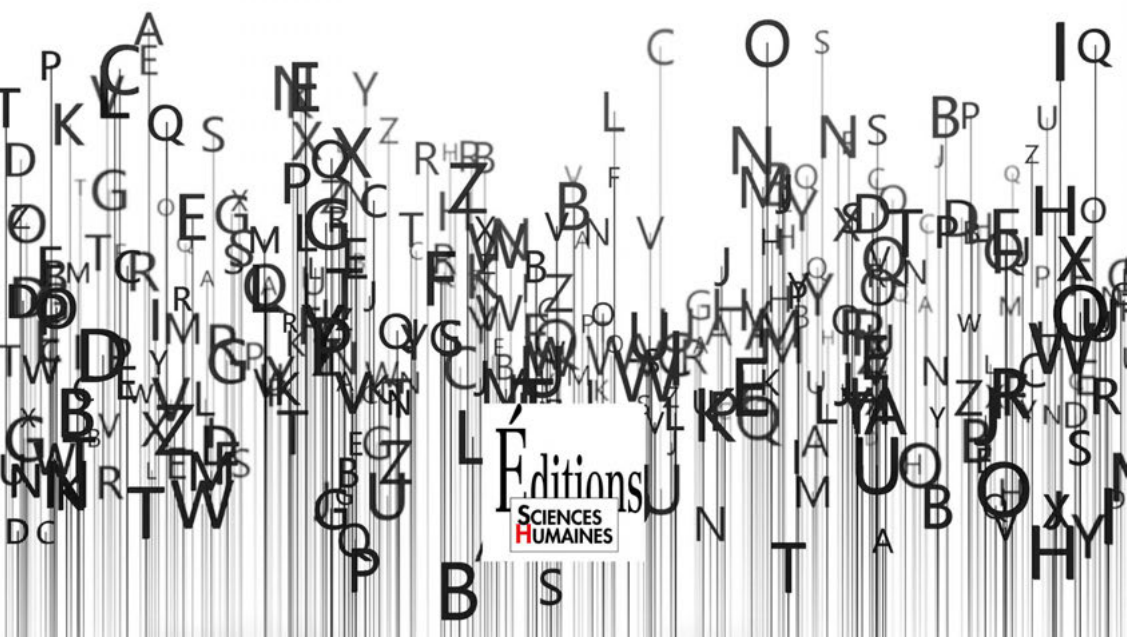


Sandrine Zufferey
Jacques Moeschler

Initiation à l'étude du sens

Sémantique et pragmatique



Sandrine Zufferey
Jacques Moeschler

Initiation à l'étude du sens

Sémantique et pragmatique

Retrouvez nos ouvrages sur
www.scienceshumaines.com
www.editions.scienceshumaines.com

Diffusion/Distribution : Interforum

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit
de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout
autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de
l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© **Sciences Humaines Éditions, 2024**

38, rue Rantheaume

BP 256, 89004 Auxerre Cedex

Tel. : 03 86 72 07 00 / Fax : 03 86 52 53 26

ISBN = 9782361069131

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'étude du sens, dans ses dimensions sémantiques et pragmatiques, fait partie du cursus de base en sciences du langage, en philosophie et en psychologie. Plus généralement, elle concerne celles et ceux qui s'intéressent au langage et à son utilisation dans la communication. Avec l'essor des sciences cognitives, la sémantique et la pragmatique ont connu des évolutions récentes considérables.

L'ouvrage propose une introduction claire et complète à ces domaines classiques et offre l'essentiel des connaissances en la matière. De plus, au fil des chapitres, il retrace leur progression afin d'inclure les concepts les plus récents (sémantique cognitive, pragmatique interculturelle, etc.). Par ailleurs, il met en regard sémantique et pragmatique. Un tel rapprochement apporte une vision globale et cohérente du sens linguistique, en montrant également quels sont les points de frontière entre ces disciplines.

Conçu en quatorze chapitres qui se terminent par des questions de révision permettant de vérifier ses connaissances, l'ouvrage se veut un outil pédagogique et clair pour celles et ceux – étudiant·es, enseignant·es, praticien·nes en langue et linguistique, philosophie, psychologie, communication, sociologie – qui veulent se familiariser avec ces différents concepts.

1.

Introduction à la sémantique et à la pragmatique

Nous commencerons par définir la sémantique et la pragmatique au travers de quelques concepts clés comme les distinctions entre *phrase* et *énoncé* et entre *signification* et *sens*. Nous introduirons également la notion de contexte, telle qu'elle se conçoit en pragmatique. Nous esquisserons ensuite les principales questions de recherche abordées en sémantique et en pragmatique, qui seront développées tout au long de l'ouvrage. Pour terminer cette introduction, nous exposerons les circonstances dans lesquelles la sémantique et la pragmatique ont trouvé naissance, et parlerons de l'évolution des méthodes d'analyse des données, ce qui servira de point de départ à notre exploration.

Éléments de définition

La sémantique et la pragmatique sont des disciplines proches, qui étudient toutes deux le sens véhiculé par le langage. Deux types d'entités linguistiques peuvent avoir un sens : les mots et les phrases. Nous verrons que la sémantique et la pragmatique étudient ces deux types d'entités, sous des angles différents. Alors que la sémantique examine le sens indépendamment du contexte d'utilisation des mots et des phrases, la pragmatique analyse le sens qui est communiqué dans un contexte particulier, c'est-à-dire lorsqu'une phrase est prononcée par un locuteur spécifique à un moment donné. Par exemple, la phrase (1) a une signification qui dépend de celle des mots qui la composent.

1) Le train part dans cinq minutes.

En effet, cette signification se construit sur la base de ce que les mots *train*, *partir*, *cinq* et *minutes* veulent dire, ou en d'autres termes sur leurs concepts, ainsi que sur les relations qui existent entre ces entités au sein de la phrase. Par exemple, un *train* signifie un véhicule qui avance sur des rails, *partir* signifie quitter un lieu, etc. La syntaxe de cette phrase nous indique en outre que c'est le train qui réalise l'action de partir. Le point

crucial est que l'accès à cette signification ne requiert pas de se trouver dans un contexte particulier. En revanche, en fonction du contexte, cette même phrase peut prendre des sens totalement différents. Par exemple, si Martin prononce (1) à l'adresse de Marie alors qu'elle est assise au café devant la gare, le sens de cette phrase sera certainement de l'inciter à se diriger vers le quai. En revanche, si Martin prononce cette même phrase alors que lui et Marie se trouvent à une demi-heure de la gare, le sens sera cette fois-ci de l'informer qu'elle a raté le train. On remarque ainsi que pour une même phrase, le sens communiqué peut changer radicalement en fonction du contexte dans lequel elle est prononcée, même si la signification des mots utilisés reste inchangée.

Afin de marquer les différences de portée entre sémantique et pragmatique, certaines distinctions terminologiques importantes ont été introduites. La première a trait à la nature même du sens qui est étudié. On parle de *signification* pour désigner le sens hors contexte étudié par la sémantique et de *sens* pour désigner le message qui est compris par un auditeur dans une situation de communication donnée et qui est l'objet d'étude de la pragmatique. Une autre distinction importante est celle qui existe entre les notions de *phrase* et d'*énoncé*. Une phrase est un objet abstrait qui possède une structure phonologique, syntaxique et sémantique. Cette structure peut être étudiée indépendamment de l'usage qui en est fait en contexte. Une phrase peut, par exemple, ne jamais être prononcée par quiconque. Un énoncé est en revanche un objet concret qui possède à la fois des propriétés linguistiques et non linguistiques. Ses propriétés linguistiques sont celles de la phrase. Ses propriétés non linguistiques incluent le fait d'être produite par une personne spécifique dans un but bien précis, à un moment particulier. La distinction entre phrase et énoncé est donc un reflet de la distinction qui existe entre la structure du langage et son usage.

En résumé, la sémantique étudie la *signification des mots* et des *phrases hors contexte* et la pragmatique étudie le *sens des mots* et des *énoncés en contexte*. On parle aussi de *sens du locuteur*, par opposition à la *signification de la phrase*, pour désigner le message qu'un locuteur a voulu communiquer par son énoncé. Il ressort de ces premiers éléments de définition que le point de séparation entre sémantique et pragmatique est l'intégration ou non du contexte dans l'étude du sens. Il convient à présent de donner une définition plus précise à cette notion.

En pragmatique, deux types d'information sont traditionnellement compris dans la définition du contexte. Il y a, d'une part, les informations provenant de l'environnement immédiat dans lequel l'énoncé est produit et, d'autre part, les éléments linguistiques qui précèdent l'énoncé dans

un texte ou un discours. Ainsi, par exemple, comprendre l'expression *le train* dans l'exemple (1) nécessite de connaître la situation dans laquelle l'énoncé a été prononcé pour déterminer de quel train il est question. Imaginons par ailleurs que l'énoncé de Martin continue de la manière suivante.

- 2) Le train part dans cinq minutes. Il est sur le quai numéro 5 où Jean t'attend.

Afin de comprendre à quoi le pronom *il* fait référence dans la deuxième phrase, Marie doit être capable de trouver l'expression à laquelle ce pronom est lié, à savoir *le train*. Ainsi, le contexte inclut également tous les énoncés qui précèdent l'énoncé à traiter.

Dans une approche cognitive de la pragmatique, partagée par la plupart des modèles contemporains, on considère que la notion de contexte n'est pas limitée à ces deux types d'information. Par exemple, la mention du nom *Jean* en (2) ne provient pas du contexte immédiatement observable (perception) ni du contenu des énoncés précédents. Pourtant, Marie comprendra certainement à qui ce nom fait référence en utilisant ses connaissances encyclopédiques sur le monde (une personne appelée Jean que Martin et Marie connaissent tous les deux). De manière générale, on peut dire que toute hypothèse que l'auditeur d'un énoncé est capable de se représenter, soit par sa mémoire, sa perception, ou par déduction logique, et qui contribue à l'interprétation d'un énoncé, fait partie du contexte dans lequel cet énoncé est traité. Nous définirons donc la notion de contexte comme étant l'ensemble des hypothèses que le locuteur se représente mentalement et qui contribuent à l'interprétation de l'énoncé.

Mais nous verrons aussi que nous avons besoin d'une notion plus large que celle de contexte, décrivant les informations d'arrière-plan nécessaire à une communication réussie. Cette notion, libellée *common ground* (fonds commun), est notamment nécessaire pour traiter les contenus implicites comme la présupposition et certaines implicatures dites conventionnelles (voir Moeschler 2023 pour un approfondissement).

Objets d'étude de la sémantique et de la pragmatique

À cause de leurs points de vue différents sur le sens, sémantique et pragmatique cherchent à répondre à des questions proches mais qui sont au moins partiellement distinctes, et que nous aborderons tout au long de cet

ouvrage. Dans le cas de la sémantique, l'une des questions majeures est de savoir comment représenter la signification intrinsèque des mots et des phrases, c'est-à-dire la signification qui reste constante, indépendamment du contexte d'utilisation. Nous avons vu plus haut qu'au niveau des mots, la notion de signification passe par celle de *concept*. Nous la définirons au chapitre 2. Les mots se caractérisent également par les relations qu'ils entretiennent entre eux au sein du lexique. Nous parlerons des relations de sens comme la synonymie et l'antonymie au chapitre 3. Les phrases ont également des liens sémantiques entre elles, comme l'implication logique, que nous aborderons au chapitre 4. Enfin, à l'intérieur de la phrase, différents éléments comme les verbes et les noms jouent un rôle spécifique pour la construction du sens. Nous traiterons de ces fonctions au chapitre 5, au travers des notions de prédication et de référence.

L'absence de prise en compte du contexte d'énonciation ne signifie pas que la sémantique soit privée de liens avec le monde. Nous verrons que par l'intermédiaire des concepts, les mots servent à désigner des entités dans le monde qui partagent certaines propriétés. Par exemple, le mot *crayon* sert à désigner des objets dans le monde qui ont en commun d'être des objets rigides, qui contiennent une mine de carbone et qui servent à écrire. L'ensemble des entités du monde qui sont désignées par un mot forment une *catégorie*. Nous expliquerons au chapitre 6 sur la base de quels principes sont formées les catégories. Nous verrons enfin au chapitre 7 comment la sémantique des mots et des phrases peut être abordée sous un angle cognitif, en étudiant les liens entre le langage et la pensée, au travers de la notion de métaphores conceptuelles. Nous verrons également que dans ce courant théorique, la pensée est perçue comme étant intimement liée au fonctionnement du corps, dans ce que nous appellerons la *cognition incarnée*.

Du point de vue de la pragmatique, la question centrale est de savoir comment un auditeur peut comprendre en contexte des choses différentes de celles qui sont explicitement encodées dans la signification des mots et des phrases. Nous avons vu avec l'exemple (1) qu'une même phrase peut donner lieu à des énoncés différents. L'objectif de la pragmatique est d'expliquer comment se fait la transition entre la signification de la phrase et le sens du locuteur. Nous y consacrerons le chapitre 8. Nous verrons également au chapitre 9 que la construction du sens se fait par couches successives, en partant du sens communiqué explicitement pour arriver à celui qui est transmis implicitement.

Une autre question majeure que s'est posée la pragmatique est de savoir comment se construit le sens d'entités plus grandes que l'énoncé, comme

un texte ou un discours. Nous verrons au chapitre 10 que les deux notions cruciales pour analyser les discours sont celles de cohésion et de cohérence. Nous parlerons également de la contribution au sens d'éléments dont la portée dépasse celle des énoncés comme les connecteurs pragmatiques.

La pragmatique étudie également l'usage du langage dans son contexte social, à savoir en prenant compte des différents types de relations, par exemple proches ou distantes, hiérarchiques ou égales, qui peuvent exister entre les personnes qui interagissent. Ce courant a notamment été développé par Brown et Levinson (1987) dans leurs travaux sur la politesse. Nous aborderons cette théorie au chapitre 11. Par ailleurs, les normes sociales qui sont à l'œuvre lors d'interactions langagières sont très variables selon les cultures, ce qui peut engendrer des difficultés dans des contextes de communication interculturelle. Nous aborderons ces questions au chapitre 12.

Une dernière question importante pour la pragmatique est de savoir de quelles capacités cognitives les locuteurs ont besoin pour produire et comprendre des énoncés. Cette question, qui a rapproché la pragmatique des sciences cognitives, a pris un nouvel essor depuis le développement du concept de *théorie de l'esprit* en psychologie cognitive. Par ailleurs, la notion de *vigilance épistémique*, développée dans le cadre de la théorie de la pertinence, montre également comment des mécanismes de raisonnement ont une influence sur le traitement des énoncés. Nous verrons au chapitre 13 comment et pourquoi pragmatique et cognition sont intimement reliées.

Enfin, nous avons affirmé plus haut que la sémantique et la pragmatique s'intéressent à des questions partiellement distinctes. Il est toutefois clair que les points de rencontre entre elles sont nombreux, si bien que la frontière est parfois difficile à tracer. Dans le dernier chapitre de cet ouvrage, nous aborderons des questions qui se situent à l'interface de ces deux disciplines.

Les origines de la sémantique

Le premier constat important est que les origines de la sémantique contemporaine sont à chercher ailleurs que dans la linguistique. En effet, on considère généralement que la linguistique moderne remonte aux travaux du linguiste genevois Ferdinand de Saussure (1857-1913). Or, le structuralisme linguistique tel qu'initié par Saussure n'a donné lieu en sémantique qu'à une proposition programmatique dans le fameux article

de Louis Hjelmslev intitulé *Pour une sémantique structurale* (Hjelmslev 1957/1971). Les propositions de Hjelmslev prolongeaient la réflexion de Saussure sur la notion de signe linguistique, dans ce qu'il a appelé la *glossématique*. Les concepts issus de la sémantique structurale seront brièvement abordés au chapitre 3, mais nous verrons qu'ils ont été largement abandonnés dans les modèles contemporains de sémantique lexicale.

Dans la deuxième moitié du xx^e siècle, la linguistique a connu un tournant majeur avec les travaux du linguiste américain Noam Chomsky (1928). Toutefois, si Chomsky reconnaît la pertinence de l'étude de la pragmatique pour la compréhension des langues naturelles, il pense que la sémantique n'est qu'une interface de la grammaire, au même titre que la phonologie (Chomsky 1995; Hauser, Chomsky & Fitch 2002). En d'autres termes, la sémantique ne constitue pas dans cette approche un domaine d'étude indépendant de la grammaire.

C'est pourquoi les origines de la sémantique contemporaine sont à rechercher dans d'autres disciplines, notamment dans les travaux des logiciens, des philosophes analytiques et des psychologues, comme nous allons le voir dans cette section. Nous montrerons plus loin que c'est également en dehors de la linguistique proprement dite (la théorie grammaticale) qu'il faut chercher les origines de la pragmatique.

Le rôle de la logique

Les langues naturelles, c'est-à-dire les langues qui sont parlées dans le monde, ont la propriété d'être très ambiguës. Par exemple, la phrase (3) peut soit signifier que Caroline frappe l'homme au moyen d'un parapluie, soit qu'elle frappe un homme particulier, celui qui tient un parapluie. Cette ambiguïté dépend du rattachement syntaxique du dernier constituant de la phrase. En (4), l'ambiguïté porte sur la lecture du groupe nominal un Suisse. Dans une première lecture, Roger veut rencontrer n'importe quelle personne qui soit *un Suisse*. Dans une seconde lecture, Roger veut rencontrer un Suisse particulier, Albert, qu'il a connu l'été dernier en vacances. Cette ambiguïté est cette fois-ci purement sémantique.

3) Caroline frappe l'homme avec un parapluie.

4) Roger veut rencontrer un Suisse.

Afin de pouvoir représenter la signification des phrases en dépassant ces problèmes d'ambiguïté, certains logiciens ont commencé à utiliser des langages logiques, qui ont l'avantage d'être désambiguïsés. Ces représentations logiques peuvent ensuite être interprétées sémantiquement. Le recours aux langages logiques pour représenter la signification dans les

langues naturelles a été systématisé dans les années 1970 avec les travaux du logicien Richard Montague (1930-1971). Nous en verrons une application au chapitre 5.

Par ailleurs, c'est à un mathématicien et logicien allemand, Gottlob Frege (1848-1925), que nous devons une distinction fondamentale pour la représentation de la signification lexicale : celle qui existe entre le sens et la référence, c'est-à-dire entre les propriétés des concepts et les entités du monde qui sont désignées par des mots. Frege a notamment montré que si les mots servent à désigner des référents dans le monde, par exemple le mot *voiture* qui désigne un type de véhicule, le sens de ce mot ne se limite pas à la référence. En effet, si les mots *voiture* et *bagnole* peuvent tous deux référer au même objet (la même voiture), leur sens n'est néanmoins pas équivalent, car le mot *bagnole* contient des connotations différentes de celles du mot *voiture*. C'est pour cette raison que ces deux mots ne sont pas toujours interchangeables. Nous reviendrons sur cette distinction au chapitre 2.

En second lieu, Frege – dans une contribution fondamentale que nous développerons au chapitre 4 – a distingué deux types de contenus sémantiques dans une phrase : le contenu *asserté* et le contenu *présupposé*. Par exemple, les phrases positives et négatives en (5) contiennent toutes deux une information nécessaire à leur vérité (6), mais qui ne correspond pas à une proposition logique. Cette proposition n'est ainsi pas assertée, mais présupposée :

- 5) a. Kepler est mort dans la misère.
- b. Kepler n'est pas mort dans la misère.
- 6) Il existe un individu du nom de Kepler.

Comme nous le verrons, seul le contenu asserté est modifié par une négation, alors que le contenu présupposé n'est pas touché. Il s'agit donc de deux éléments de signification différents mais qui contribuent tous deux à l'interprétation sémantique de la phrase.

L'apport de la philosophie analytique

La discussion sur la présupposition a pris un tournant différent avec la contribution de Bertrand Russell (1872-1970), mathématicien, logicien et philosophe anglais. Selon Russell, trois contenus sont exprimés dans une phrase comme (7) :

- 7) Le roi de France est chauve.

(i) l'existence d'un individu qui est le roi de France; (ii) son unicité; (iii) sa calvitie. Que se passe-t-il lorsque (7) est nié, comme en (8)?

8) Le roi de France n'est pas chauve.

La phrase (8) signifie que l'actuel et unique roi de France n'est pas chauve, et préserve donc la présupposition d'existence du roi de France. En revanche, (9) refuse à la fois l'assertion et la présupposition de (7) : elle nie que le roi de France est chauve et la raison donnée est qu'il n'y a pas de roi de France.

9) Le roi de France n'est pas chauve, puisqu'il n'y a pas de roi de France.

La conséquence de l'analyse de Russell est qu'un locuteur qui affirme une proposition dont la présupposition est fausse dit quelque chose de faux. C'est cette position qu'un autre philosophe du langage, Peter Strawson (1919-2006) a attaquée. Pour Strawson (1977), si (7) est énoncé dans une situation où il n'y a pas de roi en France, elle n'est pas une phrase fausse, mais une énonciation absurde, ni vraie ni fausse. L'assertion d'un énoncé implique donc que ses présuppositions soient vraies. On remarque ainsi que les présuppositions, d'abord définies par Frege comme des conditions de contenu attachées aux phrases, sont devenues avec Strawson des conditions d'emploi des énoncés, et donc un aspect relevant de l'usage du langage. L'exemple de la présupposition montre ainsi déjà que certaines questions de sens fluctuent entre sémantique et pragmatique.

En résumé, les contributions de la logique et de la philosophie analytique à la sémantique ont fait apparaître trois notions importantes : le *sens*, la *référence* et la *présupposition*. Nous le verrons aux chapitres 4 et 5, en utilisant les outils de la logique classique, qui constitue le domaine de la sémantique compositionnelle, ou sémantique formelle.

L'intrusion de la psychologie cognitive

La vision du langage et de la cognition humaine qu'imposaient la logique et la philosophie du langage a cependant été contestée à la fin des années 1970, lorsqu'un groupe de linguistes américains, anciens disciples de Chomsky, se sont rendu compte qu'elle était en contradiction avec les résultats d'expériences que des psychologues comme Eleanor Rosch avaient obtenus dans des tâches de catégorisation. La catégorisation est la manière dont les référents sont regroupés en catégories. Du point de vue du langage, tous les mots qui encodent un concept désignent des catégories d'entités plutôt que des entités spécifiques. Comprendre comment se fait la catégorisation des référents est donc un aspect fondamental de la

signification lexicale. À ce sujet, une chose est sûre : la catégorisation se fait nécessairement sur la base de propriétés communes entre les référents. Toute la question est de savoir quelle est la nature de ces ressemblances. Sur ce point, le modèle de l'esprit proposé par la psychologie cognitive, qui a été à l'origine de la linguistique cognitive, est très différent de celui proposé par la théorie classique, aristotélicienne, appelé aussi *modèle des conditions nécessaires et suffisantes*. En effet, dans ce dernier modèle, la catégorisation se fait sur la base d'une liste de conditions à remplir. Dans le modèle cognitif dit du *prototype*, la catégorisation se fait au contraire sur la base d'un jugement intuitif de ressemblance globale. Nous présenterons et comparerons ces deux modèles au chapitre 6. Ce que l'on peut dire pour le moment, c'est qu'au travers du problème de la catégorisation, la sémantique a commencé à prendre en compte les aspects cognitifs liés au traitement et à la compréhension des mots et des phrases. La sémantique cognitive s'est également intéressée plus largement aux rapports entre le langage et la pensée notamment au travers de la notion de *métaphore conceptuelle*, dont nous parlerons au chapitre 7.

En résumé, la sémantique cognitive a opéré un virage important dans l'histoire de la sémantique : elle s'est détachée de la tradition logique et philosophique en adoptant une perspective psychologique. Nous verrons qu'un pas similaire a été fait dans l'histoire de la pragmatique, mais que les relations avec la tradition de la philosophie analytique n'ont pas été coupées pour autant.

Les origines de la pragmatique

Comme pour le domaine de la sémantique, la philosophie a joué un rôle fondamental dans le développement de la pragmatique. Plus précisément, c'est lors de deux séries de conférences données à Harvard, dans le cadre des *William James Lectures*, que se sont développés les fondements de la pragmatique contemporaine, respectivement les conférences de John Austin en 1955 (Austin 1970) et de Paul Grice en 1967 (Grice 1989).

Philosophie et actes de langage

Durant la première moitié du ^{xx}e siècle, les philosophes du langage avaient adopté la thèse dite descriptiviste, selon laquelle le langage est fondamentalement lié à la réalité et permet de la décrire. Toutefois, le philosophe John Austin (1911-1960) a remis en cause cette hypothèse, en la qualifiant d'*illusion descriptive*. Selon Austin, s'il est vrai que certains énoncés servent à décrire le monde, par exemple ceux donnés en (10)

à (12), d'autres comme (13) à (15) ont une autre fonction. Ils ne servent en effet pas à décrire quelque chose mais à faire quelque chose : poser une question (13), faire une promesse (14) et donner un ordre (15).

- 10) Le chien est dans son panier.
- 11) Il pleut.
- 12) Emma habite en Belgique.
- 13) Quelle heure est-il?
- 14) Je te promets de venir te voir.
- 15) Sors de chez moi tout de suite!

Ainsi, Austin a commencé par séparer les énoncés qui servent à décrire le monde, appelés énoncés *constatifs*, de ceux qui servent à réaliser une action, appelés énoncés *performatifs*. La question pour Austin était donc de savoir comment distinguer ces deux catégories. Cette question s'est révélée beaucoup plus délicate qu'il n'y paraît et a conduit Austin à abandonner sa distinction. Le problème est le suivant. Pour délimiter la catégorie des performatifs, on peut faire l'hypothèse qu'elle se limite aux énoncés contenant un verbe performatif explicite comme *promettre*, *dire*, *demander*, etc. Mais dans ce cas, un énoncé comme (16) ne peut plus être traité comme un performatif. Pour corriger cette anomalie, Austin a fait l'hypothèse que (16) est un performatif implicite (ou primaire), qui peut se ramener à un performatif explicite comme (17) : tout performatif implicite peut donc être paraphrasé par un performatif explicite, contenant un verbe performatif à la 1^{ère} personne du présent de l'indicatif :

- 16) Je viendrai à ta fête.
- 17) Je te promets que je viendrai à ta fête.

Le problème est que cette nouvelle définition permet d'inclure n'importe quel énoncé dans la catégorie des performatifs. Par exemple, (18) pourrait être le performatif explicite du performatif implicite (11).

- 18) J'affirme qu'il pleut.

À la suite de ce constat, Austin a proposé une thèse beaucoup plus radicale, selon laquelle tous les énoncés réalisent trois types d'actes de langage : un acte *locutionnaire* – le fait de dire quelque chose, une phrase grammaticale avec un sens et une référence –, un acte *illocutionnaire*, réalisé en disant quelque chose, comme affirmer, poser une question, promettre, ordonner, remercier, parier, etc. – et un acte *perlocutionnaire*, réalisé par le fait de dire quelque chose, comme persuader, convaincre, menacer, faire peur. Selon Austin, les actes illocutionnaires sont les plus intéressants pour la pragmatique, car ils exhibent une propriété fondamentale du langage : le fait que des énoncés puissent agir sur autrui et changer le monde.

Les actes locutionnaires sont limités à la structure du langage et les actes perlocutionnaires ne sont pas sous le contrôle du locuteur, car les effets produits par un énoncé sur un destinataire ne sont pas toujours prévisibles. Les travaux d'Austin se sont ensuite prématurément arrêtés avec son décès à l'âge de 49 ans.

La théorie des actes de langage a par la suite été développée dans les années 1960 et 1970 par John Searle (1932-), philosophe du langage et de l'esprit, disciple de John Austin et professeur à Berkeley. Searle a apporté des modifications importantes à l'analyse des actes de langage d'Austin. Il a aussi amélioré la classification des actes de langage, en la fondant sur une quinzaine de critères permettant de distinguer les forces illocutionnaires les unes des autres. Mais il a surtout apporté une réponse très importante à l'observation qui avait constitué le point de départ de la théorie d'Austin, en distinguant les performatifs primaires (ceux qui ne contiennent pas de verbes performatifs explicitant la force illocutionnaire) et les performatifs explicites, ceux qui contiennent un verbe performatif à la première personne du présent de l'indicatif, comme *je te promets de venir*. Les premiers font intervenir la notion d'*acte de langage indirect*, que nous développerons au chapitre 8.

Les développements de la théorie des actes de langage ont eu une incidence majeure sur la linguistique dans les années 1970. Mais cette approche de la signification a été progressivement abandonnée dès la publication en 1975 de l'un des articles fondateurs de la pragmatique contemporaine, *Logic and Conversation* de Paul Grice (Grice 1975, 1979 pour la version française).

Grice et les notions d'intention et d'inférence

Paul Grice (1913-1988) a révolutionné la pragmatique, en proposant une nouvelle manière d'envisager la communication verbale. Jusqu'alors, la pragmatique envisageait la communication des actes de langage par leur codage, direct ou indirect, dans le langage. Grice a remis en cause cette hypothèse, en postulant que le succès d'un acte de communication ne nécessite pas nécessairement son codage exact dans le langage mais plus simplement la reconnaissance de la part de l'auditeur de *l'intention* du locuteur. Plus spécifiquement, selon Grice, un locuteur qui produit un énoncé a l'intention de produire un effet sur son destinataire au moyen de la reconnaissance de son intention. Par exemple, imaginons que Claire prononce (19) dans le but que Marc ferme la fenêtre.

19) Il fait froid ici.

La transition entre l'énoncé de Claire et son intention de communication ne passe pas par un lien établi dans le langage. Selon Grice, ce qui permet

à Marc de comprendre l'énoncé de Claire est la reconnaissance de son intention, à savoir de ce qu'elle essaie de lui demander de faire. Cette nouvelle perspective a ouvert la voie à une vision radicalement nouvelle de la communication non littérale, que nous expliquerons au chapitre 8.

L'aspect le plus connu des travaux de Grice est certainement la solution qu'il a proposée pour expliquer comment l'auditeur parvient à reconnaître l'intention du locuteur et à comprendre le sens de son énoncé. Selon Grice, l'auditeur raisonne par inférences logiques, en se guidant sur un principe et des règles qui régissent le fonctionnement des conversations. Le principe proposé par Grice est le *principe de coopération*, qui somme le locuteur d'être coopératif, à savoir de faire en sorte que sa contribution corresponde au but et à la direction de l'échange dans lequel il est engagé. Les règles (ou *maximes*) *de conversation* sont supposées être des règles générales, indépendantes des langues et des cultures spécifiques, qui demandent que la contribution ne contienne ni trop ni trop peu d'information (maximes de quantité), ne soit ni fausse ni infondée (maximes de qualité), qu'elle soit pertinente (maxime de relation) et qu'elle soit claire (maxime de clarté). Le respect du principe de coopération, ainsi que l'utilisation (respect) ou la transgression manifeste des maximes conversationnelles sont à l'origine du déclenchement du sens implicite des énoncés, que Grice a appelé *implicatures conversationnelles*.

Les implicatures conversationnelles ont servi de point de départ aux principaux modèles contemporains de pragmatique, à savoir les approches néo-gricéennes, représentées notamment par les travaux de Levinson (2000) et Horn (1984, 2004), et les approches post-gricéennes, inaugurées avec l'ouvrage *La Pertinence* de Sperber et Wilson (Sperber & Wilson 1986, 1989), et prolongées notamment par Carston (2002) et Blakemore (1992). Nous y reviendrons au chapitre 9. Nous montrerons également au chapitre 13 en quoi le modèle gricéen de la communication a permis de rapprocher la pragmatique des sciences cognitives.

La théorie proposée par Grice a également posé de nombreuses questions portant sur l'universalité supposée des maximes et leur application dans la communication verbale. Nous reviendrons sur ces critiques dans les chapitres 11 et 12 consacrés aux relations sociales et à la pragmatique interculturelle.

Évolution des méthodes d'analyse

La sémantique et la pragmatique ont traditionnellement été étudiées selon une approche rationaliste de la linguistique, telle que proposée par Noam Chomsky pour l'étude de la syntaxe. Plus concrètement, cette méthode

consiste pour les linguistes à interroger leurs propres connaissances et intuitions sur le langage afin d'en déduire les règles de fonctionnement. Depuis les années 2000, l'introduction de méthodes empiriques en linguistique a connu un essor considérable. L'utilisation de ces méthodes implique de rechercher des preuves de la validité d'une théorie dans des données externes, par exemple dans des corpus de textes ou de dialogues, ou par le biais de résultats expérimentaux. Ainsi, la fréquence des relations de sens au sein du lexique est calculée grâce à leur annotation dans de très grands corpus de données écrites et orales. La manière dont les personnes dérivent ou non des inférences dans un certain contexte a fait l'objet de très nombreux travaux expérimentaux, par exemple sous forme de tâches de jugement ou d'action, ou encore en observant les mouvements de leurs yeux durant la lecture. Tout au long de cet ouvrage, nous intégrerons les résultats de ces travaux récents en montrant comment les données empiriques ont servi à améliorer notre compréhension de la manière dont le langage permet de communiquer des significations.

› Quelques références

Pour une approche ludique mais historiquement sérieuse des fondements de la logique, on renvoie à la bande dessinée *Logicomix* de Doxiádis *et al.* (2010). L'apport de la philosophie analytique est décrit dans Reboul & Moeschler (1998a), de même que ceux de la psychologie cognitive. Pour une première introduction commentée à de nombreux textes que nous aborderons dans cet ouvrage, on recommande de lire Ludwig (1997). Moeschler (2020) est une introduction accessible aux relations qu'entretient le langage à la société et au discours. Recanati (2008) constitue une introduction avancée aux questions de sémantique et de pragmatique abordées en philosophie du langage. Un aperçu des travaux expérimentaux sur les questions de sens se trouve chez Cummins et Katsos (2019).

Questions de révision

1. Les sujets de recherche ci-dessous relèvent-ils plutôt de la sémantique ou de la pragmatique? Quels critères peut-on utiliser pour établir cette distinction?
 - a) La signification des verbes causaux du français.
 - b) L'usage des verbes causaux dans les textes argumentatifs et descriptifs.
 - c) Les actions qui peuvent être réalisées à partir de l'expression *peux-tu X*?
 - d) Les différentes significations du verbe *pouvoir* en français.
2. Quel est le rôle du contexte dans l'interprétation des énoncés ci-dessous?
 - a) Laure: Tu es où?
Catherine: Dans ma chambre.
 - b) Sophie attend Gabriel au café. Lorsqu'il arrive, elle lui raconte qu'elle vient de voir le professeur de linguistique.
3. Expliquez à l'aide des exemples ci-dessous pourquoi la sémantique a besoin de représentations logiques pour exprimer la signification des phrases.
 - a) Chaque enfant aime sa maman.
 - b) Les jumelles de l'opticien grossissent.
4. Pourquoi peut-on affirmer que dans l'analyse de Frege, la présupposition est un phénomène sémantique alors que dans l'analyse de Strawson, c'est un phénomène pragmatique?
5. Pourquoi Austin a-t-il décidé d'abandonner sa distinction initiale entre énoncés constatifs et performatifs? Répondez en vous aidant des exemples ci-dessous.
 - a) Dix euros que Pierre rate l'examen.
 - b) Je dis que Bruxelles est en Belgique.
6. Grice a mis la notion d'intention au centre du processus de communication. Expliquez en quoi la reconnaissance d'une intention est importante pour comprendre les énoncés ci-dessous:
 - a) Jean est dans la lune.
 - b) Léa: Veux-tu venir à la piscine?
Boris: Je suis enrhumé.
 - c) Lucien est un génie, il a eu 3 de moyenne ce semestre!

2.

Le langage, la pensée et le monde

L'une des fonctions les plus fréquemment attribuées au langage est de nous permettre de penser et de décrire le monde autour de nous. Dans ce chapitre, nous verrons que le lien entre le langage et le monde est actuellement considéré comme central par la sémantique. Pour autant, il n'a pas toujours été pris en compte, notamment dans la description des signes linguistiques proposée par Saussure au début du xx^e siècle, par laquelle nous entamerons ce chapitre. Nous verrons ainsi comment cette description a été complétée en sémiologie pour rendre compte des liens entre langage et monde et discuterons notamment de la distinction entre le sens et la référence établie par Frege. Dans la deuxième partie du chapitre, nous explorerons le relativisme linguistique proposé par Sapir et Whorf, une théorie développée dans la première moitié du xx^e siècle aux États-Unis, qui prévoyait que les locuteurs avaient accès aux représentations du monde via leur langue maternelle. Nous montrerons par des exemples concrets pourquoi cette théorie n'est pas tenable. Pour autant, l'idée selon laquelle le langage exerce une influence sur notre manière de penser, sans toutefois nous enfermer dans un cadre rigide, garde toute son actualité en linguistique et en psychologie. Nous terminerons ce chapitre en abordant différents domaines d'influence du langage sur la pensée qui ont fait l'objet de travaux expérimentaux.

Comment décrire la signification des mots ?

L'une des questions majeures qui se pose en sémantique lexicale est de savoir comment représenter adéquatement la signification véhiculée par les mots. Cette question a notamment été abordée par le linguiste genevois Ferdinand de Saussure au début du xx^e siècle. Il a proposé une vision du signe linguistique comme une entité à deux faces. D'un côté, le signe comporte une étiquette linguistique, son signifiant, et de l'autre un

concept, son signifié. Selon cette approche, le mot *arbre* a pour signifiant à l'oral une suite de quatre sons /aRbR/ et à l'écrit une suite de cinq lettres. Du côté du signifié, il y a l'ensemble des propriétés du concept ARBRE¹ comme le fait d'avoir un tronc, des branches, des racines, etc. À un niveau simple et intuitif, on peut ainsi dire que le concept est le lieu de stockage des informations génériques qu'un sujet possède au sujet d'un mot.

Toutefois, pour Saussure, cette décomposition des mots en étiquettes linguistiques reliées à des concepts ne suffit pas en elle-même à expliquer leur signification dans la langue, car cette dernière doit être construite en relation avec les autres mots de sens proches. Selon Saussure, la signification d'un mot se construit de manière différentielle et oppositive. En d'autres termes, un mot est ce que tous les autres mots ne sont pas. Ainsi, par exemple, la signification du mot *cyan* se construit par comparaison avec les autres mots du champ lexical de la couleur bleue en français. Un crayon de couleur cyan n'est ni bleu ciel, ni bleu marin, ni bleu roi, etc. Un arbre n'est ni un arbuste, ni une fleur, ni un buisson, etc.

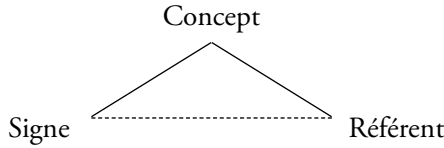
Cette vision de la signification a entraîné des conséquences importantes pour la relation entre le langage et le monde. En effet, dans cette approche, la signification linguistique n'est tout simplement pas reliée au monde, car elle est définie de manière interne au système lexical d'une langue. Le principal argument avancé pour étayer cette thèse est que toutes les langues découpent la réalité à leur façon dans leur système lexical. Par exemple, en français, il n'existe qu'un seul mot pour désigner la viande de mouton et l'animal (*mouton*). En revanche, en anglais, deux mots distincts existent : l'animal est appelé *sheep* et la viande *mutton*. Ces différences entre les langues, qui sont nombreuses, semblent indiquer que la manière dont elles découpent le monde est arbitraire : pourquoi le français n'aurait-il besoin que d'un mot pour désigner des propriétés (l'animal et sa viande) qui sont séparées en deux mots différents en anglais ? Par conséquent, la signification véhiculée par le langage semble être indépendante de la réalité décrite². Cette thèse a donné lieu à un courant très influent durant toute la première moitié du xx^e siècle, appelé le *relativisme linguistique*, dont nous parlerons dans la suite de ce chapitre, en montrant également pourquoi le fait de couper le langage de la réalité du monde qu'il sert à décrire pose de nombreux problèmes.

Laissons pour le moment de côté cette question pour nous demander comment la linguistique a fait évoluer sa définition du sens lexical depuis les travaux de Saussure. En sémantique, la représentation du sens lexical

1- Par convention, les concepts sont notés en majuscules.

2- Cette dimension différentielle de la signification est appelée *valeur* chez Saussure.

est fondée sur le triangle sémiotique proposé par Ogden et Richards (1923/1989) et représenté ci-dessous :



L'idée de ce triangle est que les mots servent à désigner des référents dans le monde, par l'intermédiaire des concepts. Ainsi, la signification est définie comme un ensemble d'entités dans le monde, qui partagent certaines propriétés conceptuelles. On parle parfois également des référents comme de *l'extension* et du concept comme de *l'intension*. Reste à savoir pourquoi la description de la signification a besoin à la fois du niveau des référents et de celui des concepts. On pourrait effectivement argumenter que la signification passe directement du mot aux référents sans avoir besoin d'un concept. Le premier à avoir démontré la nécessité de garder un niveau conceptuel, correspondant à la signification et séparé de la référence, a été le mathématicien et logicien allemand Gottlob Frege, dont nous avons parlé au chapitre 1 et qui est à l'origine de la distinction devenue classique en sémantique entre sens et référence.

Un autre philosophe, Jerry Fodor (1975), a développé l'hypothèse selon laquelle les concepts sont les mots du langage de la pensée, et que la fonction du langage serait son externalisation. Dans cette définition des concepts, le langage est le véhicule permettant de rendre public ce qui est privé, à savoir les pensées. Nous en reparlerons aux chapitres 4 et 5. Revenons maintenant à la distinction fondamentale entre sens et référence, introduite par Frege.

Sens et référence

Les exemples utilisés dans la démonstration de Frege sont ceux de *l'étoile du matin* et de *l'étoile du soir*. Ces deux descriptions font référence à deux points lumineux visibles dans le ciel le soir ou le matin. Les astronomes ont remarqué que ces deux points correspondent en fait au même astre, la planète Vénus. Ainsi, si ces deux expressions ont la même référence (Vénus), elles n'ont toutefois pas le même sens. La preuve est donnée par les exemples (1) et (2) : alors que (1) est une *tautologie*, c'est-à-dire une phrase trivialement vraie, (2) ne l'est pas ; elle est informative et contingente. L'ensemble

de la phrase signifie que celle que l'on appelle l'étoile du matin est la même que celle que l'on appelle l'étoile du soir.

- 1) L'étoile du matin est l'étoile du matin.
- 2) L'étoile du matin est l'étoile du soir.

Cet exemple nous montre ainsi que le sens, qui correspond au concept, doit être dissocié de la référence, c'est-à-dire les entités du monde qui sont dénotées par un mot. Il existe d'autres raisons encore de dissocier sens et référence. On peut notamment mentionner le fait que toute une partie des mots du lexique, les noms propres, dénotent directement des référents sans passer par l'intermédiaire d'un concept. En effet, un nom comme *Marie* sert à désigner les personnes dans le monde qui portent ce prénom, mais il n'existe pas de concept de MARIE au même titre qu'il existe un concept de MAISON ou de FLEUR. En d'autres termes, le fait d'être une Marie plutôt qu'une Sarah ou une Jeanne n'implique aucune propriété particulière. Par ailleurs, d'autres mots du lexique n'ont tout simplement pas de sens en dehors du référent qu'ils dénotent en contexte. Par exemple, les pronoms comme *toi*, les adverbes comme *ici* ou *maintenant*, les connecteurs comme *alors* ou *mais* acquièrent un sens dans un contexte particulier. C'est pourquoi ces mots n'encodent pas d'information *conceptuelle* mais *procédurale*. La signification procédurale est un ensemble d'instructions permettant d'accéder soit à la référence (pronom) soit aux relations de discours (connecteurs). Nous y reviendrons au chapitre 10. Enfin, certains mots ont au contraire un sens défini par un système de règles, quels que soient les référents dénotés. Par exemple, l'expression *le gardien de l'équipe de France* ne désignait pas la même personne en 2012 et en 2024. Pour autant, son sens reste inchangé, quelle que soit la personne désignée. Il s'agit toujours de la personne qui occupe le poste de gardien pour l'équipe de France. L'ensemble de ces exemples indiquent que la définition de la signification requiert à la fois la notion de *référent*, pour rattacher le langage au monde, et celle de *concept*, qui rassemble l'ensemble des propriétés abstraites qui définissent la catégorie des référents. Les principes cognitifs et conceptuels de formation des catégories seront abordés en détail au chapitre 6. Pour l'instant, revenons à la définition des signes proposée par Saussure comme un système sans relation au monde, et explorons comment cette idée a ouvert la voie au relativisme linguistique.

Le relativisme linguistique

Le relativisme linguistique a trouvé naissance aux États-Unis dans les travaux de l'anthropologue et linguiste Edward Sapir et de son étudiant Benjamin Lee Whorf, raison pour laquelle on y fait également référence comme *l'hypothèse de Sapir et Whorf*. La thèse principale du relativisme linguistique peut être résumée comme suit : les langues déterminent notre perception et notre catégorisation conceptuelle de la réalité via l'organisation interne de leur système lexical. En d'autres termes, la manière dont une langue représente la réalité conditionne la représentation que ses locuteurs s'en font.

Selon la thèse du relativisme, la pensée dépend donc entièrement du langage. La conséquence directe de cette théorie est très forte : un locuteur ne devrait pas pouvoir concevoir un concept qui n'est pas lexicalisé dans sa langue maternelle. Cette idée peut paraître séduisante et elle a d'ailleurs été exploitée dans des œuvres de fiction comme le roman *1984* de George Orwell, qui a imaginé un monde dans lequel l'absence d'un mot comme *liberté* dans leur langue empêcherait les citoyens de se révolter contre une dictature.

En réalité, cette idée est beaucoup trop radicale pour pouvoir être correcte. Tout d'abord, toute forme de pensée ne trouve pas de traduction littérale par le langage : qui n'a jamais eu l'impression d'éprouver quelque chose qu'aucun mot ne pouvait servir à expliquer exactement ? Ce type d'expérience tend à indiquer qu'il existe une forme de pensée qui est indépendante du langage, puisque ce medium ne peut pas servir à la véhiculer fidèlement. Par ailleurs, et nous le verrons dans toute la seconde partie de cet ouvrage, la signification linguistique sous-détermine le sens du message communiqué par un énoncé. En d'autres termes, nous communiquons souvent bien plus que le simple contenu linguistique de nos phrases. Il existe donc une forme de signification qui n'est pas encodée dans le langage. Enfin, si toute forme de pensée dépendait des mots de la langue maternelle d'une personne, cette pensée devrait être théoriquement impossible à traduire d'une langue à l'autre. Or, même si la traduction est parfois complexe, elle est généralement possible. De plus, si la pensée dépendait du langage, on ne voit pas très bien comment les jeunes enfants réussiraient à apprendre le sens des mots ni comment de nouveaux mots pourraient apparaître dans une langue. Tous ces phénomènes sont pourtant la norme et démontrent clairement que toute forme de pensée n'est pas dépendante d'une langue donnée. Malgré ces objections pourtant sérieuses, le relativisme linguistique a connu un succès retentissant durant près d'un demi-siècle, et certains des exemples classiques censés étayer cette théorie sont même passés dans la culture commune. Nous allons en présenter trois dans la suite de cette

section, en montrant à chaque fois en quoi ils ne confirment en rien la thèse du relativisme.

Les termes de couleur

La thèse relativiste concernant les termes servant à désigner les couleurs consiste à dire que le spectre des couleurs est un continuum physique que chaque langue découpe arbitrairement. À titre d'exemple, comparons ci-dessous les termes de couleur en français, en shona (langue bantoue parlée dans la région du Zimbabwe) et en bassa (langue kroue parlée au Libéria).

TABLEAU 1 :
LES TERMES DE COULEUR EN FRANÇAIS, SHONA ET BASSA

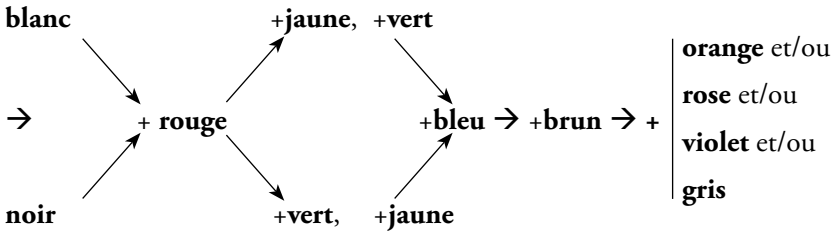
français	indigo	bleu	vert	jaune	orange	rouge
shona	cips ^w uka		citema	cicena	cips ^w uka	
bassa	hui			ziza		

En observant le tableau 1, on remarque que non seulement le nombre de couleurs varie (six en français contre trois en shona et deux en bassa) mais le découpage varie également. Par exemple, *citema* en shona désigne à la fois des couleurs proches du vert et du jaune en français. Au vu de ces exemples, le découpage du spectre des couleurs proposé par chaque langue semble effectivement arbitraire. Pourtant, tel n'est pas le cas, comme l'ont démontré les psychologues et linguistes Berlin et Kay dans une série d'expérience impliquant des personnes parlant des langues avec un nombre variable de termes pour désigner les couleurs.

Berlin et Kay (1969) ont étudié les termes de couleur dans 98 langues, en se limitant aux couleurs de base, c'est-à-dire en français : noir, blanc, rouge, jaune, vert, bleu, brun, violet, rose, orange et gris. Dans leurs expériences, ils ont présenté à des sujets de différentes langues maternelles un tableau contenant 320 nuances de couleurs. Ils leur ont ensuite demandé de faire deux choses : premièrement montrer la nuance correspondant à la couleur focale (pure) et deuxièmement délimiter la zone de nuances correspondant à cette couleur sur la palette. Par exemple : « Selon vous, où commence et s'arrête la couleur rouge ? » Leurs résultats indiquent que les personnes interrogées tombent généralement d'accord pour indiquer une couleur focale mais pas pour délimiter la zone de couleurs correspondant à un mot, et ce, même lorsqu'elles partagent la même langue maternelle ! En d'autres termes, les limites des tons correspondant à une couleur sont variables d'une personne à l'autre indépendamment de leur langue maternelle. La variabilité n'est

donc pas entièrement dépendante de différences entre les langues, contrairement à ce que prévoit la thèse du relativisme linguistique.

Berlin et Kay ont également remarqué que dans leur échantillon, les langues possédaient toutes entre deux et onze mots pour désigner ces couleurs de base (le français possède par exemple les onze couleurs listées ci-dessus). La question cruciale est donc de savoir ce qui se passe lorsqu'une langue ne possède pas onze mots différents. La réponse est que les variations ne sont jamais aléatoires. En règle générale, moins une langue possède de mots, plus le spectre correspondant aux mots existants s'élargit. Par ailleurs, les langues diffèrent de manière prévisible. Lorsqu'une langue possède deux termes, l'un désigne l'ensemble des couleurs claires et l'autre les couleurs foncées. Lorsqu'un troisième terme existe, il désigne invariablement les nuances de rouge. Lorsqu'un quatrième terme existe, il désigne toujours soit le jaune soit le vert. Avec un cinquième terme, le jaune et le vert sont tous les deux présents. Un sixième terme amène la couleur bleue et un septième correspond généralement au brun. Ensuite seulement arrivent les mots pour désigner l'orange, le rose, le violet et le gris, sans ordre précis entre elles. Berlin et Kay représentent plus précisément la distribution des termes de couleurs dans les langues selon le schéma ci-dessous :



En conclusion, les expériences de Berlin et Kay ont démontré qu'il n'y a pas d'arbitraire et donc de relativisme linguistique dans les termes de couleur. Au contraire, c'est notre perception universelle des couleurs qui semble déterminer la manière dont nous classifions et apprenons leurs noms. Pour autant, le fait d'avoir deux mots différents pour désigner une suite de nuances ou un seul attire notre attention soit sur leurs similarités ou au contraire sur leurs différences, ce qui peut ensuite rendre cette distinction plus saillante dans notre esprit, comme nous le verrons plus loin parmi les exemples d'influences du langage sur la pensée. Le point crucial est que ces différences ne nous empêchent en rien de percevoir les couleurs de la même manière, quel que soit leur encodage dans notre langue maternelle.